



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63431>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-63431

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS // AMF

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 11000023900019

**Ville :** Paris cedex 02

**Code postal :** 75082

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024\_003

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Schmoll Victoria

**Adresse mail du contact :** V.schmoll@amf-france.org

**Numéro de téléphone du contact :** +33 153456455

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature (imprimé DC1 téléchargeable sur le site du ministère en charge de l'économie, « DUME » ou équivalent) ; Une déclaration du candidat (imprimé DC2 téléchargeable sur le site du ministère en charge de l'économie, « DUME » ou équivalent) ; Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés ; Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat. Cette personne doit être soit mentionnée sur l'extrait K-bis pour les candidats établis en France, ou au répertoire équivalent d'inscription à un registre du commerce pour les candidats non établis en

France, soit disposée d'un pouvoir émanant d'une personne figurant sur l'extrait K-bis. En cas de procédure judiciaire, elles devront être contresignées par l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal de commerce ; L'attestation reçue suite à la visite de site.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'AMF.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat met en avant des références en lien avec l'activité de l'AMF.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/07/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Autorité des Marchés Financiers

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Collecte et traitement des déchets DIB et recyclables de l'AMF

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90500000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations de collecte et de traitement des déchets recyclables (papiers, cartons, plastiques/canettes, DEEE, bois, métal), DIB et encombrants, gravats de l'AMF.

**Lieu principal d'exécution du marché** : 17 place de la Bourse ; 119 rue Réaumur 75082

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : 95000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Une visite obligatoire d'une heure à deux heures des locaux sera prévue afin de permettre aux candidats de disposer d'une connaissance approfondie du projet et de ses contraintes, et d'élaborer des solutions susceptibles de répondre aux besoins fonctionnels de l'AMF, de manière précise et adaptée.

**Autres informations complémentaires** : Les visites auront lieu sur les deux sites de l'AMF. Chaque visite fera l'objet d'une attestation de visite dont le modèle est rédigé par l'AMF. Les attestations seront

signées par l'AMF et les candidats ayant réalisé la visite. En fin de visite, ces attestations seront remises aux candidats, qu'ils devront annexer à leur offre. Aucune phase de questions/réponses n'aura lieu lors des visites de site. Si des questions venaient à nécessiter une précision de la part de l'AMF, celles-ci seront posées par le biais de la messagerie du profil acheteur (achatpublic.com). Il sera répondu aux questions par écrit, à l'intégralité des candidats, comme prévu à l'article 7 du règlement de consultation. Informations sur les dates de visite et le contact dans le RC.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024**